

CONSEIL MUNICIPAL

Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Pierre Michel Banak s'est vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles ont jalonné sa demande de naturalisation. Le 6 juin 2023, le Conseil municipal de Saint-Imier lui a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 15 décembre 2023, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de le compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouveau concitoyen. (cm)

Démontage de l'éclairage de Noël

Les monteurs électriciens du Service de l'équipement ont procédé, le 10 janvier 2024, au démontage de l'éclairage de Noël sur la Place du Marché et le long de la route cantonale.

De retour sous une forme traditionnelle après une année d'absence, sa mise en œuvre a été adaptée au fonctionnement de l'éclairage public avec une extinction entre minuit et 5 heures du matin, à l'exception de la veille de Noël et de la Saint-Sylvestre. (cm)

Fin des travaux de modernisation des filtres de la station de la Raisetette

Les Services techniques ont dû procéder à la modernisation de la commande des filtres à sable de la station de la Raisetette. Ce système, en place depuis plus de 60 ans, donne entière satisfaction en raison de son efficacité et de ses faibles coûts de fonctionnement. Il permet d'extraire les microparticules naturelles (argile, matière organique) présentes en excès dans l'eau de la source lors des crues et la rendre potable après désinfection.

Le dispositif de commande des filtres a été complètement modernisé. Il est passé d'un système hydraulique à une commande pneumatique. Les derniers tests et la mise en service ont été réalisés avant les fêtes de fin d'année. Ces travaux dont le budget dépassait CHF 350'000.- ont été menés à bien par des entreprises spécialisées dans les domaines du traitement d'eau, de la télécommande et de l'électricité, sous la coordination des fontainiers et des monteurs du Domaine de l'Eau et du Gaz.

Le Département de l'Équipement remercie l'ensemble des intervenants pour leur professionnalisme et la qualité du travail fourni qui a permis d'améliorer la sécurité d'approvisionnement en eau. (stsi)

Mairie

Nouvelle permanence le 18 janvier 2024

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa première permanence de l'année le 18 janvier 2024. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale. Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la Commune. (cm)

Représentations du Conseil municipal

L'Exécutif a désigné un conseiller municipal pour prendre part à l'assemblée générale des actionnaires de Bugnens-Savagnières SA le 12 janvier prochain. Il sera par ailleurs représenté le 25 janvier 2024 à l'assemblée générale du Parc régional Chasseral.

L'Exécutif sera également représenté au conseil des territoires transfrontaliers de l'Arc jurassien le 1^{er} février 2024. (cm)

Saint-Imier, le 9 janvier 2023